

Aux habitantes et habitants de Prangins

Agir ensemble pour la biodiversité

Matinée de sensibilisation et de lutte contre les plantes exotiques invasives

Dans le cadre de la politique communale en faveur de la biodiversité, la Municipalité vous invite à

Une action citoyenne d'arrachage de Laurier-cerise en forêt
le samedi 27 avril prochain de 9h à 12h.

Introduites de manière accidentelle ou échappées de jardins, les plantes exotiques invasives, appelées aussi néophytes envahissantes, profitent de l'absence de compétition ou de prédateurs pour se répandre massivement aux dépens des espèces locales. **Leur lutte est reconnue comme une priorité** par la Confédération et par le Canton de Vaud.

Le laurier-cerise est une espèce très répandue. Elle est présente dans la majorité des zones bâties, où cette essence ornementale a été massivement plantée, et on la trouve dans de nombreux jardins et espaces verts.

Dispersée par les oiseaux, **le laurier-cerise se ressème et colonise spontanément les milieux naturels** (lisières, haies, sous-bois). **En forêt, les formations denses de laurier-cerise concurrencent le rajeunissement naturel.** Avec son feuillage persistant, **il limite également le développement de la flore printanière du sous-bois** en raison de l'ombre portée au sol. Il augmente les coûts d'entretien des plantations forestières. Toutes les parties de la plante sont **toxiques**.

Un important travail annuel est effectué par la Commune pour la lutte contre ces plantes, notamment en forêt. Cette matinée d'arrachage vous permettra de voir les conséquences de la dispersion de ces plantes, tout en aidant à lutter contre leur propagation avec les conseils avisés de notre spécialiste des plantes invasives. Nous pourrions échanger sur les impacts des plantes invasives sur la biodiversité, ainsi que sur la nouvelle Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager qui traite en partie de ces questions. Nous espérons pouvoir compter sur votre présence lors de cette matinée citoyenne !

Détails pratiques :

Lieu et horaire de rendez-vous : départ du sentier découverte du Bois des Âges à 9h.

Matériel recommandé : chaussures adaptées au travail extérieur, habits chauds, gourde, gants de jardin, pioches si à disposition. Un café croissant sera servi à la pause de 10h30.

Inscription obligatoire. Pour des raisons d'organisation logistique, nous vous prions de bien vouloir confirmer votre présence au Service Environnement (environnement@prangins.ch) d'ici le 21 avril 2024. La séance se tiendra à partir de 4 inscriptions.

La Municipalité

